

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **14 octobre 2026, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 5100, rue Sherbrooke Est, 8^e étage, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre la réduction du nombre de logements existants, visant à transformer un triplex en duplex pour le bâtiment situé aux 9569 - 9573, avenue Pierre-De Coubertin.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 25^E JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc